

Note stratégique – Renforcement des capacités

1. Analyse des besoins et avantages comparatifs de la FAO

La capacité est définie comme "l'aptitude des gens, des organisations et de la société dans son ensemble à gérer leurs affaires avec succès". Le développement ou le renforcement des capacités est "le processus qui consiste à mobiliser, renforcer et conserver cette aptitude" (OCDE/CAD). Le renforcement des capacités fait partie des fonctions essentielles de la FAO et aussi bien les pays en développement que les pays développés accordent une très grande importance au rôle joué par la FAO dans ce domaine, qui inclut la formation (EEI: par. 269). La stratégie de l'Organisation en matière de renforcement des capacités répondra aux besoins de ses États Membres tels que réformés ci-après:

- Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies nationales de renforcement des capacités, aux fins notamment de la conception du suivi et de l'évaluation de la réalisation des objectifs nationaux en matière de développement;
- Approches globales du renforcement des capacités au niveau national associant les interventions techniques et une attention suffisante à l'environnement politique, le renforcement des capacités constituant un tout intégré dans lequel la FAO joue le rôle de facilitateur et de fournisseur de services (EEI: 16, 27);
- Approches stratégiques propres à garantir la durabilité du renforcement des capacités, grâce à une participation suffisante des interlocuteurs nationaux et à un dialogue avec eux au sujet des interventions, de façon à surmonter les limitations du PCT dans ce domaine (EEI: 13, 342, 350, 570-575, 599);
- Réforme, rationalisation et amélioration de la formation et de l'enseignement supérieur, de façon à surmonter l'important déficit de main-d'oeuvre formée dans le secteur agricole, en recourant chaque fois que possible à des partenariats et à la création de réseaux, étant entendu que les initiatives en matière de renforcement des capacités fondées sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication doivent être adaptées aux besoins locaux pour être plus efficaces. (EEI: 665);
- Amélioration de la capacité opérationnelle de la FAO en matière de renforcement des capacités, de façon que l'Organisation puisse cibler ses activités aux niveaux national, sous-régional et régional (notamment dans les PMA), conclure des partenariats (y compris avec des acteurs privés) et renforcer sur le plan interne l'apprentissage organisationnel (EEI: 502, 576-577, 662).

Les avantages comparatifs de la FAO dans ce domaine tiennent à:

- son expérience de la formulation de politiques, notamment sa neutralité relative en tant qu'organisateur de forums spécialisés sur l'agriculture et le développement rural;
- ses contacts nombreux directs avec l'ensemble des acteurs qui permettent à la FAO de mettre en œuvre une approche vraiment intégrée du renforcement des capacités ayant un impact sur les particuliers, les institutions et les responsables politiques.
- son large éventail de connaissances techniques/spécialisés en matière d'agriculture et de développement rural et large couverture linguistique, extrêmement appréciés de ses clients;
- sa fonction de création, de diffusion et d'échange de connaissances, qui est à la base de ses activités et programmes de renforcement des capacités.

2. Vision globale et principaux objectifs

Il est reconnu que le renforcement des capacités des pays n'est pas seulement un moyen d'améliorer la sécurité alimentaire et la performance du secteur agricole, mais qu'il s'agit également d'un objectif en soi, reconnu dans la *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide* (OCDE/CAD).

Vision: La FAO souhaite devenir encore plus efficace sur le plan du renforcement des capacités, afin d'aider ses États Membres à se doter des capacités nécessaires pour pouvoir fixer et atteindre leurs propres objectifs en matière d'agriculture et de développement rural, ainsi que les trois objectifs mondiaux de la FAO. Cette vision est conforme à la nouvelle approche de la communauté internationale qui souhaite que le renforcement des capacités soit plus intégré et pris en main par les pays, comme affirmé dans la résolution 59/250 de l'Assemblée générale des Nations Unies et dans les Examens triennaux complets de 2004 et 2007.

Principaux objectifs: La FAO cherchera à concrétiser cette vision en collaborant avec les États Membres à la réalisation des objectifs suivants:

- Les initiatives prises aux échelons national et régional en matière de renforcement des capacités sont conformes à cette nouvelle approche et sont durables, stratégiques, cohérentes, rationnelles et intégrées de façon à répondre aux besoins liés à l'environnement politique, ainsi qu'à ceux des institutions et des particuliers;
- Les instituts de formation et les établissements d'enseignement supérieur spécialisés en agriculture sont réformés, rationalisés et améliorés;
- Les initiatives nationales en matière de renforcement des capacités sont mises en œuvre en partenariat avec tous les acteurs régionaux et internationaux concernés, selon des modalités de financement appropriés;
- La nouvelle approche du renforcement des capacités est pleinement intégrée dans le travail de la FAO, au siège comme dans ses bureaux décentralisés, en tant que facilitateur et acteur du renforcement des capacités.

3. Résultats attendus (et bénéficiaires)

Les résultats attendus sont les suivants:

- Définition correcte des priorités en matière de renforcement des capacités par les gouvernements dans le contexte des plans et stratégies nationaux et sur la base d'évaluations générales des lacunes et des besoins sur le plan politique, ainsi qu'au niveau des institutions et des particuliers;
- Formulation d'interventions intégrées, bien ciblées, et fondées sur des méthodes et des outils améliorés;
- Renforcement et amélioration des partenariats entre acteurs gouvernementaux et autres acteurs internationaux et non gouvernementaux;
- Suivi et évaluation améliorés permettant l'identification et, le cas échéant, l'amélioration des approches ayant fait leurs preuves;
- Cohérence accrue des initiatives de la FAO en matière de renforcement des capacités, qui reposent sur des priorités nationales claires seront structurées autour d'un ensemble restreint de fonctions stratégiques de l'Organisation intégrant ses avantages comparatifs et ses bonnes pratiques, de façon à réduire la fragmentation du travail effectué par la FAO dans ce domaine.

4. Problèmes liés à la mise en oeuvre

Pour être efficace et durable, la stratégie de l'Organisation devra être élaborée et mise en œuvre en tenant compte des étapes suivantes, telles que définies par l'EEI (*Recommandation 3.24*) et par la FAO elle-même:

- consultations avec les pays ayant atteint différents stades de développement, afin d'effectuer des évaluations approfondies des besoins et des lacunes en matière de renforcement des capacités;
- consultations avec des organisations partenaires, afin de définir plus précisément d'éventuelles relations de partenariat à l'appui du renforcement des capacités;
- implication des pays en développement, des donateurs et des partenaires dans la formulation de la stratégie afin d'assurer son appropriation par un large éventail d'acteurs;
- élaboration d'un cadre de mise en œuvre définissant les rôles et responsabilités de la FAO;

- élaboration d'un plan de communication concernant la mise en œuvre de la stratégie.

La stratégie s'appuierait et influencerait sur des processus externes et internes tels que:

- les cadres nationaux de développement, la réforme de l'ONU, "Unis dans l'action" et les nouvelles modalités de l'aide (PNUAD¹, cadres nationaux sur les priorités à moyen terme, stratégies d'assistance conjointes, approches sectorielles);
- le débat de l'ONU sur le renforcement des capacités dans le contexte du PCT;
- les principes établis et émergents et les bonnes pratiques dans tous les aspects du renforcement des capacités;
- les efforts faits pour prendre systématiquement en compte des questions transversales prioritaires comme l'égalité entre les sexes;
- d'autres aspects de la réforme de la FAO comme la décentralisation ou l'amélioration des compétences du personnel;
- d'autres stratégies élaborées au titre du nouveau cadre stratégique de la FAO, notamment la stratégie de gestion des connaissances.

¹ Plan-cadre NU pour l'aide au développement.